



Formations et Certifications Techniques

LOGPOINT

Formation & Certification Technique LOGPOINT Certified Administrator

Etape N°1

Suivre la formation
LOGPOINT: LogPoint
Certified Administrator



Etape N°2

Passer la certification
LogPoint Certified
Administrator** **en ligne**



Etape N°3



Obtenir la certification
LogPoint Certified Administrator:

- ✓ 15 Questions
- ✓ 45 Minutes
- ✓ 70% de bonnes réponses
- ✓ 3 Passages possibles*
- ✓ Validité : 2 ans

* En cas d'échec(s), contacter l'Editeur dans les meilleurs délais pour obtenir un passage supplémentaire

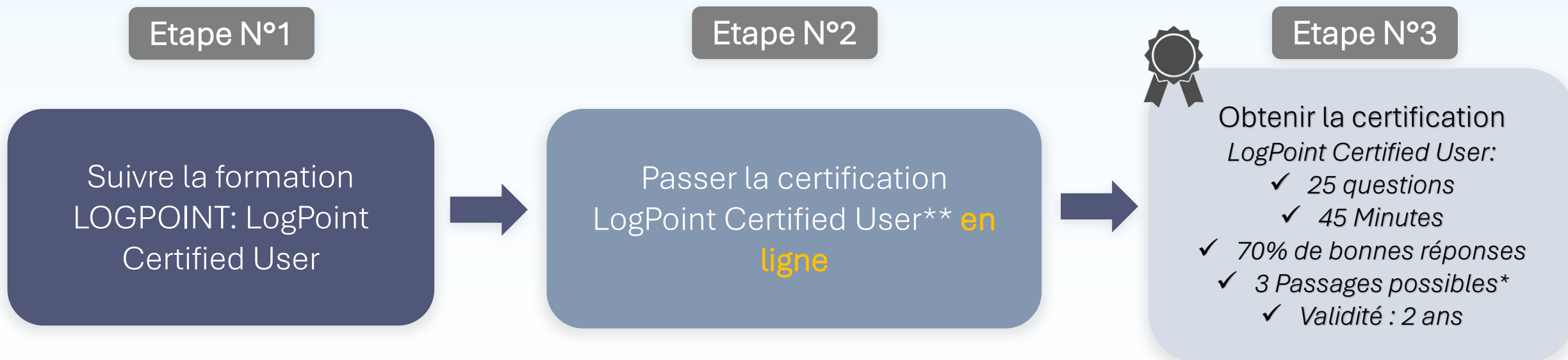
** L'examen de la certification concernée peut être réalisé uniquement en mode à distance depuis le site www.classmarker.com/online-test/start/?quiz=yar653661f305b0f.

Les modalités pour le mode à distance sont : être connecté à Internet, avoir en sa possession le mot de passe pour se connecter (fourni par le formateur en fin de session), et suivre le déroulement du passage de la certification en ligne depuis son ordinateur.



Pour les personnes en situation de Handicap, contacter Logpoint info@logpoint.com pour connaître les modalités d'aménagement des examens possibles.

Formation & Certification Technique LOGPOINT Certified User



* En cas d'échec(s), contacter l'Editeur dans les meilleurs délais pour obtenir un passage supplémentaire

** L'examen de la certification concernée peut être réalisé uniquement en mode à distance depuis le site www.classmarker.com/online-test/start/?quiz=k6n64955ffb875ff.

Les modalités pour le mode à distance sont : être connecté à Internet, avoir en sa possession le mot de passe pour se connecter (fourni par le formateur en fin de session), et suivre le déroulement du passage de la certification en ligne depuis son ordinateur.



Pour les personnes en situation de Handicap, contacter Logpoint info@logpoint.com pour connaître les modalités d'aménagement des examens possibles.

Contactez-nous

Horaires d'ouverture :

9h-12h15 et 14h-18h CET

Du lundi au vendredi



Appelez le

+33 1 60 19 34 52

Visitez www.miel.fr